Allô la ville, ici la campagne : paysanne qui es-tu ? : cogérante d'une exploitation sans bétail

Autor(en): **Bastardot, Yv.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **58 (1970)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-272596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

le monde du travail

Paysanne qui es-tu ?

Cogérante d'une exploitation sans bétail

ALLO LA VILLE, ICI LA CAMPAGNE

Demandez à un petit citadin de vous dessiner une ferme.

Sans doute, verrez-vous naître sous son crayon la maison avec ses dépendances, le verger, la fontaine où vient s'abreuver un troupeau de vaches. Sans ces quelques bovidés dans le paysage, il n'aurait pas l'impression de refléter fidèlement le milieu rural. Tant il est vrai que du côté citadin on ne saurait imaginer une exploitation agricole sans ces deux secteurs de production : les cultures et l'élevage. Or, si l'on considère les nombreuses mutations qui au cours de ces dernières années ont bouleversé l'agriculture, on s'aperçoit que l'exploitation sans bétail n'est pas un cas d'exception. Dans le canton de Genève par exemple, où cette tendance est plus généralisée que dans le canton de Vaud, on estime que les trois cinquièmes des exploitations a renoncé au bétail.

Afin d'apprécier les avantages et les inconvénients de cette nouvelle situation et de saisir les raisons profondes qui ont motivé cette conversion, nous avons rencontré une paysanne exploitant avec son époux une ferme de ce type.

Le village qui nous accueille aujourd'hui est à 600 m. d'altitude dans une merveilleuse situation surplombant le Léman. Village essentiellement agricole il y a quelques années, il voit aujourd'hui un peu d'industrie s'implanter. Sa population (600 habitants) compte un quart de ressortissants italiens.

Un centre équestre et un quartier de chalets de vacances à l'orée de la forêt toute proche amènent une animation et un mouvement touristique appréciés.

L'exploitation est de 65 poses vaudoises. Un cinquième du domaine est planté en pommes de terre. Le reste est consacré à la culture céréalière (froment, seigle) et à la betterave sucrière. Le parc à machines utile à cette exploitation représente un investissement de 150 000 francs (40 000 francs pour la culture des pommes de terre). Une moissonneuse-batteuse est utilisée en copropriété avec trois autres exploitants.

Paysanne diplômée

Six personnes vivent sur cette exploitation : le père et la mère, un fils de 16 ans (aux études), deux proches parents âgés et une apprentie ménagère rurale. La maîtresse de maison est au bénéfice d'un diplôme de paysanne et initie sa jeune aide à tous les travaux ménagers et d'extérieurs qu'exige la bonne tenue d'une ferme. Pourquoi un diplôme de paysanne, lui avons-nous demandé ?

— Je ne suis pas d'origine paysanne. Après mes classes primaires, j'ai suivi un cours rapide de dactylographie et j'ai travaillé dans un bureau de registre foncier. Dès mon mariage, j'ai mesuré tout ce que j'avais à apprendre. Trois ans de cohabitation avec ma belle-mère m'ont ensuite initiée aux activités de la ménagère rurale. Mais je souhaitais encore acquérir une meilleure technique de travail, sortir de certaines routines familiales. Je me suis alors astreinte aux deux hivers de cours organisés à l'intention des candidates au diplôme fédéral de paysanne. Je ne saurai jamais assez dire tout ce que ces rencontres avec d'autres paysannes m'ont apporté d'enrichissant et de stimulant. Les branches d'étude allant de l'économie ménagère à l'élevage des porcs en passant par le droit et la comptabilité permettaient de mesurer la diversité et l'importance des secteurs dont dépend l'agriculture. Tout au plus ai-je regretté l'absence de cours de gestion et de psychologie. Cette dernière branche serait particulièrement utile aux maîtresses d'apprentissage que nous sommes, placées en permanence devant des problèmes éducatifs. La préparation au diplôme exige du temps et de la tranquillité, deux choses difficiles à trouver lorsqu'on est exploitante et mère de famille.

La cogestion

— Quelle part prenez-vous dans la gestion de l'exploitation ?

— La bonne gestion d'un domaine dépend autant des compétences du chef de famille que de celles de son épouse. Personnellement, je tiens les comptes — en deux comptabilités distinctes — du domaine et du ménage. En ce qui concerne ceux du ménage, le service de vulgarisation a établi un système de comptabilité auquel sont initiées les intéressées au cours d'une séance d'introduction à la cogestion. Douze paysannes de notre canton s'y sont astreintes et nous nous sommes groupées pour étudier ensemble le bouclement de nos comptes. Ceux-ci, convertis en graphismes (présentés au groupe, de façon anonyme) permettaient d'intéressantes comparaisons. Cette comptabilité ménagère qui apporte bien sûr un surcroît de travail, est indispensable à toutes bonnes gestions.

Quant à la comptabilité du domaine, j'entreprends à la fin de chaque mois avec mon mari le groupement des comptes par secteurs. Ses renseignements me sont indispensables pour un classement correct (engrais, semences, etc.).

Pourquoi un domaine sans bétail ?

Ici, c'est le chef d'exploitation qui prend la parole :

— Il y a dix ans, je possédais un cheptel de 22 têtes de bétail. Par manque de main-d'œuvre, il me fallait mécaniser mon exploitation au maximum. Or, l'investissement en machines doit rester dans les limites du raisonnable. Il faut donc s'en tenir à un secteur d'exploitation particulier et renoncer à disperser ses forces et ses investissements.

Pour obtenir un succès certain en élevage, il faut aimer le bétail. Or, mes goûts m'orientaient plutôt vers les cultures. En plus, la topographie de mon domaine favorisait cette orientation. Deux jeunes agriculteurs de mon village opérèrent alors la même conversion et aujourd'hui, dix ans après, nous comptons dans la commune six exploitations sans bétail.

— Quels sont les avantages de cette situation ?

— Tout d'abord, économie de main-d'œuvre. L'exploitant peut fort bien seul mener à bien l'essentiel des travaux. Il dispose aussi, pour lui et sa famille, de plus de liberté. L'horaire de travail est plus souple, et ne dépend plus des heures fixes qu'impose un « gouvernage ». La famille peut s'absenter plus facilement, songer à des vacances.

— Et les inconvénients ?

— Il y a tout d'abord une répartition différente de l'effort physique. En effet, dès la moisson et jusqu'à la fin des semailles, l'exploitant mène une vie très astreignante, continuellement sur ses machines, car la totalité du domaine est en terres ouvertes. Puis l'assolement pose de sérieux problèmes et les engrais ne doivent pas être ménagés.

Sur le plan financier, une adaptation est nécessaire car il n'y a plus de rentrée d'argent à date fixe. (La paye du lait est la seule rentrée d'argent mensuelle du budget paysan traditionnel.) Il importe donc de créer un fonds de roulement et de vivre sur les revenus de l'année précédente en ayant la prudence de s'en tenir à un budget très strict.

— Pourriez-vous revenir un jour à l'élevage ?

— Dans sa forme traditionnelle, non. En coopérative avec quelques éleveurs, peut-être. D'ailleurs mes bâtiments ont tous été affectés à de nouvelles fins : les écuries sont des remises à pommes de terre, le fenil est un silo à grains. Il faudrait donc d'importants investissements non seulement en machines mais aussi en bâtiments.

La part de la paysanne dans l'activité agricole

— Quelle part prenez-vous à l'activité agricole ? avons-nous demandé à notre interlocutrice. Dans cette exploitation championne du management, où tout est comptabilisé et planifié, les chiffres arrivent, précis, éloquents :

— Je travaille 13 heures par jour. Ma contribution aux travaux agricoles est de 60 jours par an. Pendant l'été, je collabore à l'épuration des blés car mon mari est sélectionneur. Ce travail consiste à arracher avant la moisson toutes les plantes ou autres variétés céréalières qui ôteraient à la pureté de la récolte des semences. La culture de pommes de terre m'occupe à maintes reprises : plantage, arrachage (trois semaines environ), puis triage (deux semaines). Deux femmes du village nous aident à ces travaux. L'an dernier, il a fallu diriger le 53 % de notre récolte sur la floconnerie (récolte payée 5 fr. 75 les 100 kg). Calculs faits, l'ensemble de notre production a été payé au prix moyen de 18 francs les 100 kg (20 francs est le prix couvrant juste les frais de production).

A part cette culture, celle de la betterave sucrière m'occupe aussi.

Le ménage paysan

Un jardin de 600 m2, un verger de fruits non traités (les traitements ne « payent » plus pour le producteur qui n'est pas spécialisé dans cette branche). Une basse-cour de 30 poules. 30 porcs à l'engrais dont deux sont destinés au ménage. Chiffres à l'appui, nous constatons qu'ici aussi l'engraissement du porc n'est plus payant. Il couvre les frais de production, sans plus. Un veau, acheté à un collègue éleveur complète la réserve de viande congelée. Tout autre achat de produits carnés est limité aux viandes bon marché (cervelas, etc.).

— Pensez-vous que cette forme d'exploitation réserve à votre enfant des possibilités d'avenir ?

— Notre fils a suivi l'école secondaire et fréquente maintenant l'école de commerce. Il aime la campagne et entend reprendre plus tard l'exploitation. Mais nous souhaitons qu'il sorte avant de se fixer ici. Sa formation commerciale sera une base utile quoiqu'il entreprenne. Et lorsqu'il se trouvera à la tête de notre exploitation familiale, il découvrira que dans la complexité du monde agricole, un paysan n'en sait jamais trop.

Yv. Bastardot.

LES TIMBRES PRO PATRIA

Les PTT émettent une nouvelle série de timbres Pro Patria dont la validité sera illimitée.

Point n'est besoin de rappeler ici les tâches qu'accomplissent les associations féminines dans les domaines de l'éducation, la formation professionnelle, la préparation à la vie civique et à l'indépendance personnelle, l'activité sociale, etc.

Acheter les timbres Pro Patria 1970 c'est faire œuvre de solidarité féminine.

La photolithographe

APTITUDES REQUISES

Avoir bonne vue. Ne pas être daltonienne. Avoir du goût pour le dessin. Manier facilement le pinceau. Qualités d'ordre, de propreté et de méticulosité.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Si possible, avoir fait des études secondaires, ou au moins primaires supérieures. Si cela n'a pas été exigé jusqu'à présent, c'est en raison de la pénurie de photolithographes. Mais ce métier demande de solides connaissances en chimie et en physique.

Age d'entrée en apprentissage. — Entre 16 et 20 ans.

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

APPRENTISSAGE

Première et deuxième années :

Travaux pratiques : dessin d'après modèles. Exécution de photolithographies simples monochromes et polychromes. Copie de films par contact. Copie de plaques offset pour épreuves. Connaissances professionnelles : histoire et principes de l'impression à plat (lithographie, photolithographie, impression lithographique et offset). Les diverses matières servant de support à l'impression (pierre, zinc) et leurs propriétés. Fabrication et caractéristique du matériel photographique et des produits chimiques. Propriétés, utilisation et maniment du matériel et de l'outillage. Procédés de reproduction manuels et photomécaniques. Théorie des couleurs. Mesures préventives contre les maladies et accidents professionnels en particulier en ce qui concerne les produits chimiques et les installations électriques.

Troisième et quatrième années :

Travaux pratiques : exécution de photolithographies polychromes. Retouches des photographies demi-teinte et tramées. Appréciation d'une sélection de couleurs. Montage simple d'originaux (image et texte). Copie d'une façon indépendante de films par contact. Préparation des solutions nécessaires au traitement des films. Montages difficiles d'originaux polychromes. Montage de films par la technique du pelliculage (stripping). Copie de films au trait dans des films tramés. Connaissances professionnelles ; principes des procédés de reproduction et d'impression et leurs domaines d'application. Principes de la photographie de reproduction, formation du point, sélection des couleurs, position de la trame. Procédés de montage et de copie. Gammes de couleurs. Fabrication du papier et des encres d'imprimerie. Recettes des solutions nécessaires au traitement des films.

Certificat de capacité. — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit un certificat fédéral de capacité attestant qu'elle est une photolithographe qualifiée.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable, vu qu'il y a pénurie dans le métier.

Perspectives d'avenir. — Rien ne s'oppose à ce que la photolitographe qualifiée, expérimentée et capable, devienne chef d'atelier, si ce n'est une certaine réticence bien masculine, qui ira s'atténuant avec le temps et le besoin toujours croissant de photolithographes.

L'offre. — Un métier tout neuf pour une femme. Un métier aussi de tout repos puisqu'il se pratique assis, avec, pour instruments, pinceaux ou autres...

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — 44 heures par semaine.

Vacances. — Jusqu'à 40 ans révolus, trois semaines par an. Après, quatre semaines.

Salaire. — Environ 1200 francs.

Avantages sociaux. — Multiples et substantiels, vu les cotisations de 11 francs par semaine (caisses de retraite, de chômage, d'assistance, etc.).

Syndicat défendant la profession : Union suisse des lithographes.

UN DON DE 1000 FRANCS

C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que nous avons reçu un don de 1000 francs de M. Albert Truan, professeur.

M. Truan fait partie du comité de notre journal depuis 1914. C'est lui qui, la même année, a fondé avec sa femme le groupe de Morges du suffrage féminin puis en 1917, celui de Vevey. Féministe aussi actif que convaincu, M. Truan vient de nous donner une preuve de plus de son attachement à la cause que nous défendons. Nous le remercions du fond du cœur de son geste généreux et nous espérons vivement que, sa santé rétablie, il pourra reprendre sa place au comité. Son absence y est très regrettée, non pas tant parce qu'il est le seul homme à en faire partie que par sa personnalité, son expérience, sa gentillesse.

